

NIGER

Population : 16,07 millions (Banque mondiale 2011)
Population vivant un milieu rural : 12 099 248 (Inst. statistique du Niger 2011)
IDH : 0,295 (PNUD 2011)
Superficie : 1 257 000 km² (Inst. statistique du Niger 2011)
Surface arable : **11,79 %** (Banque mondiale 2009)
Principales productions : **Mil**, Sorgho, Riz, Maïs, Fonio, Niébé, Voandzou, Tubercules, Arachides et Canne à sucre.

Le Niger s'est engagé dès 1986 dans un long processus marqué en 1993 par l'adoption d'une ordonnance définissant les principes d'orientation d'un Code Rural pour le Niger. Les objectifs de ce Code rural étaient de « fixer le cadre juridique des activités agricoles, sylvicoles et pastorales dans la perspective de l'aménagement du territoire, de la protection de l'environnement et de la promotion humaine » et « assurer la sécurité des opérateurs ruraux par la reconnaissance de leurs droits et favoriser le développement par une organisation rationnelle du monde rural ». Le terme Code Rural renvoie donc à l'ensemble des textes juridiques, mais aussi aux institutions qui sont chargées de mettre en œuvre ces lois et ces normes (Jamart 2012, 26).

Clara Jamart cite les principaux points qui donnent à la gestion foncière nigérienne son caractère novateur. Premièrement, il est le résultat d'un long processus participatif, incluant toutes les strates de la société. Deuxièmement, le gouvernement a pris soin d'inclure les politiques foncières en harmonie avec ses politiques économiques de développement. Troisièmement, il semble que le Code rural possède une dimension sociale et culturelle qui considère la terre comme un patrimoine commun à toute la nation qui intègre toutes les couches de la société et pleinement les chefferies traditionnelles (Jamart 2012, 26).

AMPLEUR DES TRANSACTIONS FONCIÈRES

Acquisitions massives de terres – Niger (Land Matrix et Grain 2012)				
Investisseur	Siège	Production	Hectares	État des négociations jan. 2012
Bin Taleb Group/Al Khaled Alhil	Arabie Saoudite	Écotourisme	15922	Suspendu
	Niger		2500	Terminé
private entrepreneurs	Niger		19600	Terminé
World bank Biocarbon fund			7869	Terminé
			45891	

Le cas du Bin Taleb Group qui sera finalement suspendu grâce au Code rural, ainsi que l'investissement du Fond de « biocarbone » de la Banque mondiale dans le cadre du Projet Acacia Sénégal nous fournissent quelques informations qui nous donnent une nouvelle perspective sur l'acquisition des terres en Afrique de l'Ouest.

POINTS AVEUGLES ET RECOMMANDATIONS POUR LA RECHERCHE

Évidemment, il existe de nombreux points aveugles sur la question des acquisitions de terre au Niger; ampleur, acteurs, mécanismes d'acquisitions, motivations et perceptions, impacts, etc. L'ensemble des questions n'ont pas été ou ont été partiellement répondu. Cependant le cas du Niger nous pousse vers de nouvelles pistes. Son cadre foncier dit innovateur, aillant émerger de la concertation de toutes les strates de la société et ce, dans un contexte politique précaire, est surprenant et devrait être davantage investigué.